

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA VIE LOCALE :

VOLET EDUCATIF : « GRANDIR A LA CHAPELLE SUR ERDRE »

UNE CONVICTION

Préambule : La Ville de la Chapelle-sur-Erdre s'appuie sur la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** pour mettre en œuvre sa politique enfance-jeunesse.

Particulièrement, en référence à son Article 12 : « **Les états garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité** ».

UNE AMBITION

Ainsi le Conseil municipal a voté une charte engageant la Ville à garantir **la participation démocratique des enfants et des jeunes dans les lieux d'accueil**, notamment municipaux, et favoriser les projets allant dans ce sens.

DES VALEURS

Des valeurs à partager fondent le socle de ce projet :

Autonomie : Acquérir les compétences personnelles et relationnelles suffisantes pour avoir des relations sociales positives, adaptées à sa culture et son environnement.

Citoyenneté : Être citoyen à part entière passe par la capacité à défendre des valeurs, à susciter des projets et à s'impliquer pour faire bouger les choses. La véritable citoyenneté se nourrit du débat, de la confrontation des points de vue, de la compréhension des diversités, d'ouverture aux autres.

Équité : L'équité tient compte des caractéristiques spécifiques des individus ou des groupes afin de les placer sur un pied d'égalité ou, tout au moins, d'obtenir plus d'égalité. Elle s'oppose à l'uniformité dans l'application aveugle d'une norme sans tenir compte des différences et de la diversité. C'est une notion qui implique une volonté de justice sociale(*) dans une société démocratique.

Laïcité : Éduquer à la laïcité, c'est donner à chaque enfant la possibilité de s'interroger librement sur ses origines et lui fournir ainsi les moyens de sa liberté. Éduquer à la laïcité serait inventer un savoir « Vivre Ensemble », respectueux de la limite entre le domaine privé de chacun et le domaine collectif où tous doivent se sentir en parité.

Mixité *Parce que chaque être humain est unique, nous sommes tous différents.* De ce fait, la Ville de La Chapelle sur Erdre affirme sa volonté de favoriser la diversité des talents et des compétences dans un esprit de complémentarité, de favoriser la diversité sociale et culturelle contre le nivellement, la massification, la standardisation. Mixité, diversité, mélange, métissage, tels sont les maîtres mots de notre action éducative.

Ouverture sur le Monde : Préparer les enfants et les jeunes à être ouverts et respectueux des différences individuelles, de la diversité des langues, des cultures ; favoriser sous différents modes les échanges inter culturels dans des relations réciproques, égalitaires, dans la perspective d'un enrichissement collectif.

Respect : *De soi* : C'est le respect d'une hygiène de vie : bien dormir, s'alimenter, se soigner. C'est aussi avoir connaissance de son corps, de ses limites, de ses possibilités, C'est connaître ses capacités intellectuelles, avoir connaissance des savoirs que l'on doit acquérir et que l'on peut transmettre, savoir se préserver.

Des autres : Le respect du matériel est le début du respect de l'autre, de son travail et de la valeur des choses en général, c'est l'apprentissage du travail d'équipe, c'est l'action de solidarité, lointaine ou de proximité, c'est l'acquisition de connaissances pour mieux comprendre les différences, car c'est de l'ignorance que naît le racisme et le repli sur soi, c'est le respect du principe de laïcité et d'une autorité non violente, c'est aussi ne pas mettre en danger la vie d'autrui, connaître les gestes qui sauvent, aider les autres.

De l'environnement : C'est être un éco-citoyen responsable. Au quotidien cela se traduit par des gestes simples car, à la notion longtemps admise d'un univers infini succède celle de "finitude", c'est-à-dire d'une planète où l'espace, les ressources non renouvelables et la capacité à supporter les risques de nos actes sont limités.

Solidarité : C'est relier les membres d'un groupe, qui, conscients de la communauté de leurs intérêts, ont entre eux des sentiments d'obligation réciproque : ce n'est ni de l'assistance, ni de la charité, c'est un acte d'entraide librement consenti qui suppose une réciprocité, un retour.

DES OBJECTIFS

Pour tous : « Grandir à La Chapelle-Sur-Erdre », c'est prendre en compte tous les chapelains, aussi bien les filles que les garçons, les personnes valides et celles en situation de handicap ; être parent ou grand-parent à La Chapelle-Sur-Erdre : si nos missions s'exercent particulièrement en direction des enfants et des jeunes, nos actions se diffusent directement ou indirectement sur toute la population.

Par tous : « Grandir à la Chapelle-Sur-Erdre » c'est mettre en mouvement une multiplicité d'acteurs : Familles, acteurs scolaires, acteurs associatifs, institutionnels, agents et élus de la Ville, dans une optique de co-éducation et de co-construction : cela nécessite une connaissance et une reconnaissance des valeurs et des identités professionnelles ou individuelles.

Tout le temps : « Grandir à la Chapelle-Sur-Erdre », c'est faire en sorte que les différents temps des enfants et des jeunes soient pris en compte de manière concertée et globale, afin d'assurer une cohérence éducative.

Les objectifs de ce projet seront donc déclinés et adaptés aux différentes structures, notamment :

- Parcours découverte en lien avec les écoles
- Projets pédagogiques des services : séjours, accueils périscolaires et de loisirs, culture, sport, petite enfance
- Projets associatifs...

DES VOLONTES

C'est un projet vivant pour agir, il convient donc qu'il soit :

- Partagé :** pour que la coordination du projet fédère tous les acteurs autour des valeurs essentielles, dans un esprit d'ancrage au quotidien
- Visible :** en utilisant à bon escient des outils de communication adaptés et innovants, dans esprit de développement durable,
- Evolutif :** pour s'adapter à l'évolution des besoins qui émanent du terrain et des nouvelles problématiques qui peuvent émerger.

DES RENCONTRES

Invitation régulières (3/an) à des rencontres abordant un sujet de fond , en favorisant la variété des formats et la participation des acteurs ;

Relations étroites avec les opérateurs afin de favoriser l'accompagnement de chaque projet , la mise en réseau et la valorisation des actions de « terrain » qui concourent à « Grandir à La Chapelle-Sur-Erdre »

Enrichissement des pratiques des acteurs qui le souhaitent, par leur participation à des réseaux de professionnels, à des formations- actions.